

LA MAISON DE JERUSALEM



SEXUALITÉ ET SPIRITUALITÉ

F .VILLA

LA MAISON DE JERUSALEM

ISRAEL-FRANCE

www.lamaisondejerusalem.com

2005-2022

SEXUALITE ET SPIRITUALITE

Nous vivons dans un monde où les valeurs morales tendent à disparaître peu à peu. Ainsi le péché d'une manière générale et notamment les péchés sexuels ne sont plus dénoncés avec force et détermination. Dans certaines « églises », la repentance n'est plus prêchée. Tout devient alors possible. Il n'y a plus de ligne rouge. Le péché sexuel s'enracine de nouveau au milieu du peuple chrétien, ce qui est absolument intolérable et répréhensible. N'y a-t-il donc personne pour le dénoncer et le condamner ?

L'étude de ce jour a pour but de proclamer la pensée de DIEU au milieu de ceux et celles qui confessent Son existence et à qui voudra bien l'entendre.

Pour comprendre ce message, nous examinerons la vie du peuple d'Israël dans sa relation avec DIEU. Quand celui-ci appelle Abraham en vue de former le peuple d'Israël qui n'existait pas encore, il contracte avec lui une alliance particulière : *« c'est ici mon alliance que vous garderez entre moi et vous et ta postérité après toi. Tout mâle parmi vous sera circoncis, vous vous circoncirez et ce sera un signe d'alliance entre moi et vous »* (Livre de la Genèse chapitre 17 versets 10 et 11).

Ainsi, et aussi curieux que cela puisse vous paraître, DIEU a choisi cette partie du corps de l'homme (son sexe), pour y placer Son alliance. La Sainteté de l'Eternel est associée à cette partie du corps. Le sexe est déclaré la partie du corps la plus sainte de l'être humain. L'israélite était appelé à entretenir cette réalité dans sa vie et à se rappeler que l'alliance de DIEU résidait à cet endroit précisément. Ainsi au travers de la vie du peuple d'Israël avec l'Eternel, le Créateur, nous réalisons l'importance accordée par DIEU à cette partie du corps.

L'israélite, et donc l'homme en général, ne peut pas avoir une conduite sexuelle dépravée sans porter atteinte à la Sainteté de DIEU. Les religions païennes et étrangères à la vie du DIEU d'Israël prêchaient le libertinage ainsi que toutes sortes de pratiques sexuelles, sans interdit ni censure. Nous allons le découvrir ci-après. Il n'en était pas ainsi au milieu du peuple d'Israël bien entendu. En effet, de ce peuple viendrait un jour le Messie de l'humanité qui naîtrait de la postérité de la femme juive, donc par la voie naturelle. Comprenez-vous le niveau de sainteté de cette alliance en sa chair que portait l'israélite en son temps ? Celui-ci était appelé à être saint et à avoir une conduite sexuelle sainte. Tel est l'enseignement de l'Écriture pour lui comme pour nous, gens des nations.

Nous lisons dans le **livre du Lévitique le chapitre 18** qui censurait et censure encore les déviations et perversions sexuelles : *« L'Éternel parla à Moïse, et dit: Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Je suis l'Éternel, votre Dieu. Vous ne ferez point ce qui se fait dans le pays d'Égypte où vous avez habité, et vous ne ferez point ce qui se fait dans le pays de Canaan où je vous mène : vous ne suivrez point leurs usages. Vous pratiquerez mes ordonnances, et vous observerez mes lois : vous les suivrez. Je suis l'Éternel, votre Dieu. Vous observerez mes lois et mes ordonnances : l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles. Je suis l'Éternel. Nul de vous ne s'approchera de sa parente, pour*

découvrir sa nudité. Je suis l'Éternel. Tu ne découvriras point la nudité de ton père, ni la nudité de ta mère. C'est ta mère : tu ne découvriras point sa nudité. Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton père. C'est la nudité de ton père. Tu ne découvriras point la nudité de ta soeur, fille de ton père ou fille de ta mère, née dans la maison ou née hors de la maison. Tu ne découvriras point la nudité de la fille de ton fils ou de la fille de ta fille. Car c'est ta nudité. Tu ne découvriras point la nudité de la fille de la femme de ton père, née de ton père. C'est ta soeur. Tu ne découvriras point la nudité de la soeur de ton père. C'est la proche parente de ton père. Tu ne découvriras point la nudité de la soeur de ta mère. Car c'est la proche parente de ta mère. Tu ne découvriras point la nudité du frère de ton père. Tu ne t'approcheras point de sa femme. C'est ta tante. Tu ne découvriras point la nudité de ta belle-fille. C'est la femme de ton fils: tu ne découvriras point sa nudité. Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton frère. C'est la nudité de ton frère. Tu ne découvriras point la nudité d'une femme et de sa fille. Tu ne prendras point la fille de son fils, ni la fille de sa fille, pour découvrir leur nudité. Ce sont tes proches parentes: c'est un crime. Tu ne prendras point la soeur de ta femme, pour exciter une rivalité, en découvrant sa nudité à côté de ta femme pendant sa vie. Tu ne t'approcheras point d'une femme pendant son impureté menstruelle, pour découvrir sa nudité. Tu n'auras point commerce avec la femme de ton prochain, pour te souiller avec elle. Tu ne livreras aucun de tes enfants pour le faire passer à Moloc, et tu ne profaneras point le nom de ton Dieu. Je suis l'Éternel. Tu ne coucheras point avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une abomination. Tu ne coucheras point avec une bête, pour te souiller avec elle. La femme ne s'approchera point d'une bête, pour se prostituer à elle. C'est une confusion. Ne vous souillez par aucune de ces choses, car c'est par toutes ces choses que se sont souillées les nations que je vais chasser devant vous. Le pays en a été souillé; je punirai son iniquité, et le pays vomira ses habitants. Vous observerez donc mes lois et mes ordonnances, et vous ne commettrez aucune de ces abominations, ni l'indigène, ni l'étranger qui séjourne au milieu de vous. Car ce sont là toutes les abominations qu'ont commises les hommes du pays, qui y ont été avant vous; et le pays en a été souillé. Prenez garde que le pays ne vous vomisse, si vous le souillez, comme il aura vomi les nations qui y étaient avant vous. Car tous ceux qui commettront quelqu'une de ces abominations seront retranchés du milieu de leur peuple. Vous observerez mes commandements, et vous ne pratiquerez aucun des usages abominables qui se pratiquaient avant vous, vous ne vous en souillerez pas. Je suis l'Éternel, votre Dieu. ».

L'Égypte et le pays de Canaan pratiquaient donc toutes ces abominations. Le peuple d'Israël, lui, était appelé à ne pas se souiller par ces pratiques. DIEU les condamnait et les condamne encore de nos jours.

L'ordre de DIEU pour Son église sur la terre est : « éloignez-vous aussi de ces pratiques iniques. Ne les commettez plus, repentez-vous. J'ai donné mon Fils à la croix pour vous afin de vous justifier et vous purifier de toute iniquité ». Ce qui signifie que l'église ne doit plus vivre dans le péché !

Autrefois les péchés sexuels cités dans le livre du Lévitique avaient pour sanction la mort physique ou le bannissement loin du peuple. Qu'en est-il aujourd'hui ? La sanction de ces péchés a été portée sur la croix par Jésus lui-même. C'est ici la Grâce de DIEU qu'annonce la nouvelle alliance. Si par votre foi en ce message vous avez accepté de reconnaître Jésus comme votre Sauveur, désormais repentez-vous et ne pratiquez plus ces péchés dans vos vies et au milieu du peuple qui confesse Son existence. Vous n'en avez plus le droit car vous n'êtes plus sans ignorer ce que cela a coûté à Celui que vous appelez votre Sauveur et Seigneur !!

« Que le péché ne règne plus dans vos corps mortels et n'obéissez plus à ses convoitises » (Lettre aux Romains chapitre 6 verset 12). C'est donc bien à vous de renoncer volontairement au péché. Personne ne peut le faire à votre place.

Quelques dirigeants chrétiens feraient bien de réviser leur position à ce propos. Ils ne prêchent plus la repentance aux œuvres mortes et tolèrent impunément des personnes qui vivent dans l'adultère, la fornication et l'homosexualité.

C'est un scandale et un moyen de dire faussement que tous iront tout de même au ciel ! **Ressaisissez-vous pasteurs, prêtres des assemblées de croyants ! Prêchez-vous personnellement la repentance et ensuite prêchez-là aux autres !** Affirmez que Jésus Christ accepte de recevoir tout pécheur repentant, prêt à reconnaître ses fautes et ses péchés et à les délaissés. C'est cela la grâce de DIEU qui nous enseigne à renoncer à l'impiété. (Lire la lettre à Tite chapitre 2 verset 11).

Lisons ce que l'apôtre Jean nous dit encore : *« Quiconque pèche transgresse la loi, et le péché est la transgression de la loi. Or, vous le savez, Jésus a paru pour ôter les péchés, et il n'y a point en lui de péché. Quiconque demeure en lui ne pèche point ; quiconque pèche ne l'a pas vu, et ne l'a pas connu. Petits enfants, que personne ne vous séduise. Celui qui pratique la justice est juste, comme lui-même est juste. Celui qui pèche est du diable, car le diable pèche dès le commencement. Le Fils de Dieu a paru afin de détruire les œuvres du diable. Quiconque est né de Dieu ne pratique pas le péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui ; et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu. C'est par-là que se font reconnaître les enfants de Dieu et les enfants du diable »*. (Première lettre de Jean chapitre 3 versets 4 à 10). L'enseignement de l'apôtre est « on ne peut plus clair ». Il se passe de commentaire et ne peut être contesté. Tous les apôtres confirment cette réalité. Vivre dans le péché sexuel entraîne vers la mort.

Pasteurs, frères et sœurs sous une responsabilité pastorale, prêchez de nouveau ce message au peuple qui vous a été confié ! La grâce de DIEU à bon marché n'existe pas. Le ciel n'attend pas les débauchés sexuels, même s'ils se disent chrétiens. Par contre **l'enfer existe** pour tous ceux et celles qui auront désiré vivre avec persévérance dans le péché.

Que vous soyez chrétien ou non, il n'y a pas d'exception ou de favoritisme. N'oubliez jamais l'ordre de cette loi spirituelle incontournable et irréversible : *« le salaire du péché c'est la mort...pour tous ceux et celles qui pensent se moquer de DIEU....mais le*

don gratuit de DIEU c'est la vie éternelle en Jésus Christ... pour tous ceux et celles qui l'aiment et lui obéissent de tout cœur » (Lettre aux Romains chapitre 6 verset 23).

Ainsi, toutes les lettres apostoliques s'adressent d'abord aux gens de la Maison de DIEU, c'est-à-dire aux membres de l'église sur la terre. Ce sont ceux là que Jésus veut avertir et instruire. Malheureusement parmi ceux et celles qui se disent chrétiens, il y en a aujourd'hui qui vivent dans les péchés sexuels et qui enseignent aux autres à faire de même. Jésus a parlé d'eux en ces termes : *« Ceux qui me disent Seigneur, Seigneur ! N'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé par ton nom ? N'avons-nous pas chassé des démons par ton nom ? Et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles par ton nom ? Alors je leur dirai ouvertement: Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité ».* (Evangile selon Matthieu chapitre 7 versets 21 à 23).

Les péchés sexuels sont hélas présents dans l'église de DIEU. Il n'y a qu'à se référer aux récents scandales de fornication, de libertinage, d'avortement, révélés dans l'église officielle catholique, pour découvrir qu'ils existent au sein de ceux et celles qui confessent l'existence du Créateur et de Son Fils. Au sein de toutes les dénominations chrétiennes, les péchés sexuels sont présents. C'est un constat navrant.

Vous qui lisez ce message fuyez les personnes qui les accèdent. Détournez-vous d'elles sinon vous serez en danger de contamination. En effet le péché toléré dans une assemblée finira par infecter toute la masse car *« un peu de levain fait lever toute la pâte »* (Première lettre aux Corinthiens chapitre 5 verset 6 et Lettre aux Galates chapitre 5 verset 9).

DIEU appelle Son église à vivre dans la sainteté. *« Pour ce qui est du mariage, il doit être honoré de tous et le lit conjugal exempt de souillures car DIEU jugera les débauchés et les adultères ».* (Lettre aux Hébreux chapitre 13 verset 4). Si vous vivez et prêchez le contraire, vous êtes en route pour le jugement et la perdition éternelle. L'enfer vous attend déjà ! Je vous exhorte à emprunter le chemin étroit et resserré et à délaissé le chemin large et spacieux qui mène à la perdition. (Evangile selon Matthieu chapitre 7 verset 13).

Ne pensez pas que, puisque vous êtes désormais chrétien, vous pouvez faire de la liberté un prétexte pour vivre comme vous l'entendez, y compris dans le péché. Ressaisissez-vous. Si vous vivez selon les principes de sainteté établis par le Seigneur, pendant le temps qu'il vous reste encore à vivre sur cette terre, vous entrerez dans le ciel pour y demeurer éternellement. C'est cela la récompense de votre foi en Jésus Christ.

Renoncer au péché y compris au péché sexuel est un combat que vous êtes appelé à livrer. Cela vous coûtera quelque chose, car la Bible affirme que *« les hommes aiment le plaisir plus que DIEU ».* (Seconde Epître à Timothée chapitre 3 versets 3 et 4).

Pour beaucoup, hommes et femmes, cesser de pratiquer certains péchés sera un sacrifice et une croix, mais le SAINT ESPRIT vous conduira à la victoire et au triomphe. Pour certains cela se fera rapidement, pour d'autres plus lentement et cela en fonction de votre degré d'implication dans le péché. Si vous aimez le Seigneur, rien ne sera trop difficile pour vous. L'amour est patient et supporte tout. L'amour ne périt jamais (**Première lettre aux Corinthiens chapitre 13**).

Sachez qu'être tenté est différent que de succomber à la tentation. Quand vous êtes tenté, vous ne perdez pas la face pour autant. Votre vie spirituelle reste intacte même si vous ressentez la prédisposition de votre chair. N'oubliez pas que tant que vous resterez dans ce corps, vous serez encore réceptif au péché. C'est alors qu'il faudra résister au diable par la prière d'autorité. Rejetez le mal au nom de Jésus. La Grâce vous permet de triompher sur le péché. Il n'a point d'autorité sur vous ; vous êtes vainqueur.

Comme je l'ai déjà dit dans l'introduction de ce thème, il n'y a semble t'il, pour certains, plus de ligne rouge. Tout est possible. Je m'adresse à présent à ceux qui, sans complexe, marient des couples homosexuels.

Qu'est ce que l' « église de Jésus Christ » a à voir avec ces choses ? **L'homosexualité est une abomination et une perversion monstrueuse devant DIEU.** Et vous osez agir ainsi ? Pasteurs aveugles et égarés, repentez-vous car vous êtes en route vers la perdition ! L' « église de Jésus Christ » n'a rien à voir avec ce genre de pratique. **Le mariage qui est respectable et honorable devant le Seigneur c'est celui contracté entre un homme et une femme.** Les mariages homosexuels, je le répète, sont une abomination devant DIEU.

Néanmoins, sachez le, les homosexuels et les lesbiennes ne font pas peur à l' « église du Seigneur », parce qu'ils sont considérés comme des pécheurs au même titre que les autres pécheurs. Le message du salut et de la repentance est également pour eux. Ils doivent saisir le pardon et la justification que Jésus leur a accordés, en subissant le jugement à leur place sur la croix de Golgotha. Si après cela, ils s'engagent dans l'assemblée du Christ, ils doivent renoncer à ce péché et cesser les relations et pratiques homosexuelles. Ils doivent se maintenir désormais dans une vie sainte, loin de ces pratiques honteuses.

Les homosexuels repentants auront besoin de l'assistance du Seigneur pour les aider à retrouver une vie normale. Il faut comprendre que tous les péchés sexuels, y compris l'homosexualité, entraînent une **invasion légale de mauvais « esprits »**.

La Bible affirme que celui qui pèche par des actes sexuels contre nature, pèche contre son propre corps et entraîne des sanctions par l'intrusion **d'esprits maléfiques**. Par la pensée, ceux-ci influencent ces personnes à se maintenir dans ces péchés et à en faire une passion et un désir ardent. C'est ce que nous devons comprendre par ces textes de l'Écriture. **« C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions infâmes : car leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature ; et de même les hommes, abandonnant l'usage naturel de la femme, se sont enflammés dans leurs désirs les uns »**

pour les autres, commettant homme avec homme des choses infâmes, et recevant en eux-mêmes le salaire que méritait leur égarement » (Lettre aux Romains, chapitre 1 versets 26 et 27), et encore : « Fuyez l'impudicité. Quelque autre péché qu'un homme commette, ce péché est hors du corps; mais celui qui se livre à l'impudicité pèche contre son propre corps ». (Première lettre aux Corinthiens chapitre 6 verset 18).

Ces personnes auront besoin de délivrance spirituelle. Elles devront confesser leurs péchés et demander l'assistance de personnes spirituellement compétentes. Après quoi il leur faudra du temps pour réapprendre à vivre selon la pensée de DIEU. Elles devront s'entourer de frères et sœurs dans la foi qui les aideront à avoir un autre regard sur leur prochain. Que le Seigneur soit loué pour de telles vies changées et transformées pour Sa Gloire.

Maintenant que tous ceux et celles qui sont mariés honorent leur engagement. **La vie de couple** dans le Seigneur est une grande bénédiction. Les époux doivent rechercher le Seigneur en « tout temps et en toute chose ». Leur vie sexuelle doit être réglée, sainte, et ne pas faire l'objet d'une convoitise passionnée, comme font les païens qui ne connaissent pas DIEU.

La sexualité a été donnée pour avoir des enfants et perpétuer ainsi la race humaine. Elle n'a pas été donnée pour qu'elle devienne une passion malsaine. L'être humain peut contrôler également la partie « intime » de son corps. Un couple qui n'a plus, ou peu, ou pas de sexualité n'est pas un couple anormal, mais plutôt un couple « normal », car l'être humain peut également vivre sans sexualité.

Avoir des enfants est aussi une belle part de l'Eternel. Mais les couples qui n'en ont pas ne sont pas ridicules pour autant, car cela aussi est un don de DIEU. **Quant à nos frères et sœurs célibataires**, ils ont reçu de DIEU une part magnifique. Ils peuvent se consacrer esprit, âme et corps au Seigneur sans distraction. Sachez donc, vous qui me lisez, que vous possédez la richesse d'un grand don de DIEU.

Tout vient de DIEU autant pour ceux qui sont mariés avec ou sans enfant, que pour ceux qui vivent le célibat. Ainsi que toute louange et toute gloire soient rendues à DIEU notre Père, de qui « *toute famille dans les cieux et sur la terre tire Son Nom* ». (Lettre aux Ephésiens chapitre 3 verset 14). Le corps humain est l'ouvrage du DIEU infiniment Sage : « *DIEU vit tout ce qu'il avait fait et voici c'était très bon* » (Livre de la Genèse chapitre 1 verset 31).

Soyez donc bénis et fortifiés par cette lecture, au Nom de notre Seigneur Jésus Christ.

FREDERIC VILLA

www.lamaisondejerusalem.com

Janvier 2005/réédité 2022

